



Retrait de permis de conduire / permis blanc

Par Visiteur

Esce que je peu avoir un permis blanc juste pour travaillez en poid lourd car jai trois enfant a charge j'ai aussi des credit a charge et je suis le seul a travaillez (une maison)aussi a charge

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Pour quelle raison votre permis vous a été retiré?
Avez vous fait l'objet d'une condamnation?

Cordialement

Par Visiteur

Pour cause du taux alcolemie avec le taux d'alcool de 0,72 et 25minute apres a 0,69 et non je nai pas l'objet d'une condamnation

Par Visiteur

Monsieur,

Malheureusement vous ne pouvez solliciter la délivrance d'un permis blanc car la loi 12 juin 2003 renforçant la lutte contre la violence routière a supprimé la possibilité pour le juge d'accorder un permis blanc pour les délits routiers les plus graves comme : la conduite sous l'empire d'un état alcoolique (plus de 0,80 gr d'alcool par litre de sang).

bien cordialement

Par masterlaw75

Effectivement, je pense qu'il ne sera pas possible de vous accorder un permis blanc.
Je crains qu'il vous faille recommencer le permis de zéro. Prenez garde à votre choix d'auto-école, regardez bien les taux de réussite via les préfectures car aujourd'hui beaucoup ferment du jour au lendemain sans crier gare et vous vous retrouvez sans votre argent avec aucun recours possible...

Je ne puis vous confirmer à 100% la non délivrance d'un permis blanc et vous invite à contacter un avocat qui pourra vous renseigner de façon sûre. Pour info, j'avais moi aussi quelques interrogations par le passé concernant un permis moto, j'étais passé par : [url=http://www.avocat-marionparquet.com]http://www.avocat-marionparquet.com[/url] qui m'avait très bien renseigné et sortit quelques épines des pieds !

Bon courage et en espérant que vous vous sentiez plus Sam lorsque vous avez bu.